

Communiqué de presse
15 janvier 2020

Le premier site antique mis au jour sur la commune de Bastia



PRÉFÈTE DE CORSE

Préalablement à la construction d'un habitat résidentiel, la prescription d'une fouille archéologique par les services de l'État (Drac de Corse) a permis de mettre au jour un ensemble de vestiges antiques remarquables. Ces travaux sont pris en charge à 100 % par l'État par le biais du fonds national pour l'archéologie préventive (Fnap). Les recherches archéologiques menées par l'Inrap ont révélé les vestiges de deux maisons datant de la fin de l'Antiquité (IV^e-VI^e siècle de notre ère) ; un témoignage très rare pour la période qui permet d'approfondir les connaissances sur l'occupation antique de la Corse.

Un habitat familial remarquable

Révéle par un agent du Service régional de l'archéologie, le site occupe les premières terrasses qui dominent la plaine littorale bastiaise. La fouille en cours d'achèvement a révélé deux habitations caractérisées, l'une et l'autre, par la présence d'un imposant foyer bâti qui confirme leur vocation domestique. L'un d'eux, par son plan carré et sa position quasi centrale dans la pièce, pourrait constituer un lointain ancêtre du foyer traditionnel corse, appelé *fucone*. Alors que l'une des deux maisons est d'aspect modeste, la seconde se distingue par le soin apporté à sa construction et l'originalité de son plan architectural. Cette habitation, dans un état de conservation remarquable, se définit par une grande pièce presque carrée autour de laquelle se répartissent des annexes, dont une pièce en enfilade de type galerie. Au-devant de cet ensemble, une cour enclose se développe sur trois paliers qui constituent un accès, au caractère ostentatoire, à la pièce carrée. Un ensemble d'éléments qui laisse présumer la présence en ce lieu d'une famille de la classe dirigeante.

Un témoignage précoce de genèse du système villageois en Corse ?

Ce site livre un exemple fort rare d'unités domestiques pour la fin de l'Antiquité en Corse (IV^e-VI^e siècle de notre ère), époque pour laquelle les édifices religieux sont mieux documentés. Une telle organisation semble annoncer un phénomène mieux caractérisé pour la période médiévale : l'émergence de structures d'habitat centrées sur la pièce à vivre ; unités familiales circonscrites dont le regroupement est à l'origine du processus de formation villageoise.

Par l'originalité de son plan, l'une des deux maisons fouillées pourrait se rapprocher de certains exemples de maisons-tours connus pour la fin de l'Antiquité en méditerranée orientale et en Afrique du Nord. De telles demeures de notables ont-elles été édifiées en Corse, à une époque d'intenses relations avec l'Afrique ? Les textes attestent notamment, dans la seconde moitié du V^e siècle, l'exil sur le territoire insulaire d'évêques africains bannis par les rois Vandales. La fin de la fouille et l'étude prochaine des données de terrain alors collectées devraient permettre de préciser ces hypothèses.

Archéologie préventive en Corse

En Corse, les archives terrestres constituent un ensemble patrimonial particulièrement emblématique et vulnérable. Leur étude et leur préservation justifient des mesures de conservation adaptées mis en place depuis plusieurs années. Les moyens humains et financiers sont aujourd'hui sans précédent. Ils contribuent aussi au renouvellement des connaissances sur le passé le plus lointain de l'île jusqu'à la période moderne. Sous la responsabilité de L'Etat (Drac), l'archéologie préventive en Corse liée à l'aménagement du territoire est aujourd'hui comparable à celle de certaines régions métropolitaines. Elle permet de renouveler nos connaissances sur l'histoire de l'île et de sensibiliser le grand public à travers la valorisation des résultats au sein de ses quatre musées d'archéologie labellisés musée de France.

L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1800 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses missions s'étendent à l'analyse et à l'interprétation scientifiques des données de fouille ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherche et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

Contrôle scientifique **Service régional de l'archéologie (Drac de Corse)**

Recherche archéologique **Inrap**

Responsable scientifique **Samuel Longepierre, Inrap**

Contacts

Franck Leandri
Directeur régional des affaires culturelles
06 14 57 45 25 - franck.leandri@culture.gouv.fr

Laurent Sévègnes,
Conservateur régional de l'archéologie :
06 46 86 63 62 - laurent.sevignes@culture.gouv.fr

Hervé Petitot
Directeur-Adjoint Scientifique et Technique
Inrap, direction interrégionale Midi-Méditerranée
06 07 78 14 31 – herve.petitot@inrap.fr

Vincent Duménil
Chargé de développement culturel et de communication
Inrap, direction interrégionale Midi-Méditerranée
06 87 01 62 86 – vincent.dumenil@inrap.fr